

NATRUE

FICHE D'IDENTITÉ



A propos de nous

NATRUE est une association internationale à but non lucratif, basée à Bruxelles, engagée dans la promotion et la protection des cosmétiques naturels et biologiques à travers le monde. Créée en 2007, **NATRUE** rassemble les vrais amis des cosmétiques naturels et biologiques, accueillant toutes les marques qui s'engagent à respecter ses normes élevées de qualité et d'intégrité.

Le label NATRUE

Le label **NATRUE** a été créé pour donner un cadre strict à la définition des produits cosmétiques «naturels et biologiques», englobant les cosmétiques eux-mêmes, les emballages et les formulations de produits biologiques qui d'autres labels ne couvraient pas. Les critères se sont progressivement élargis aux aspects éthiques et environnementaux tels que le bien-être animal, l'approvisionnement durable et la biodégradabilité.

Notre mission

Promouvoir et protéger les cosmétiques naturels et biologiques au profit des consommateurs du monde entier, c'est :

- Garantir aux consommateurs l'accès à des cosmétiques naturels et biologiques authentiques certifiés et transparents ;
- Plaider en faveur d'ingrédients naturels et biologiques pour protéger et promouvoir la production de cosmétiques naturels et biologiques ;
- Aider les consommateurs à identifier les cosmétiques naturels et biologiques et à obtenir facilement des informations sur les marques et les produits certifiés **NATRUE** dans la [base de données en ligne](#) ;
- Contribuer à une meilleure réglementation concernant les définitions et les allégations utilisées dans les cosmétiques naturels et biologiques.

Mise à jour : Janvier 2024

+6400

PRODUITS CERTIFIES

+270

MARQUES INTERNATIONALES

+2900

MATIÈRES PREMIÈRES CERTIFIÉES
ET APPRouvées

Notre histoire

Alors que la réglementation cosmétique devenait de plus en plus complexe, plusieurs entreprises engagées dans la fabrication de produits naturels et biologiques ont ressenti le besoin d'être représentées et de parler d'une seule voix sur le plan réglementaire international. En 2007, la nécessité d'une meilleure réglementation et l'absence d'une définition internationale des cosmétiques « naturels » et « bio » ont conduit à la création de **NATRUE**, l'Association Internationale des Cosmétiques Naturels et Biologiques. Un an plus tard, l'association a créé le Label **NATRUE** pour aider les producteurs et les consommateurs à identifier les véritables cosmétiques naturels et biologiques.

NATRUE a été fondée par les pionniers de la cosmétique naturelle et biologique en Europe : Weleda, WALA, Laverana, PRIMAVERA, LOGOCOS et CEP. Quinze ans plus tard, **NATRUE** est à la fois une association et un label de confiance, respecté, qui a consolidé son leadership en matière de protection et de promotion des cosmétiques naturels et biologiques en Europe et dans le monde.

Qu'est-ce qui rend le Label NATRUE unique ?

- **Des substances naturelles, dérivés naturels et nature-identiques**

Le label **NATRUE** est décerné aux cosmétiques naturels et bio dont les ingrédients sont 100 % naturels, dérivés naturels ou nature-identiques garantis sans OGM (organismes génétiquement modifiés).

- **Deux niveaux de certification**

NATRUE définit deux niveaux de certification selon le pourcentage d'ingrédients naturels et biologiques qu'ils contiennent : cosmétiques naturels et, cosmétiques biologiques (au moins 95 % des substances naturelles ou dérivées de la nature doivent être biologiques).

- **13 catégories de produits**

NATRUE distingue 13 catégories de produits différentes pour identifier au mieux les caractéristiques de formulation. Cette classification favorise l'innovation et garantit des niveaux maximum de contenu naturel et biologique adaptés à chaque type de produit, à tous les niveaux de certification.

- **La règle du 75 %**

NATRUE interdit aux producteurs de certifier d'une manière sélective. Une règle stricte stipule qu'au moins 75 % de tous les cosmétiques d'une marque (ou 8 sur 10) soient conformes à la norme **NATRUE** pour pouvoir arborer le logo **NATRUE**. Seuls les produits certifiés peuvent porter le label.

- **Certification indépendant**

Afin de garantir l'indépendance du processus de certification, **NATRUE** ne certifie pas des produits lui-même : c'est toujours un tiers indépendant, certificateur approuvé NATRUE (NAC), qui mène le processus d'accréditation.

Les NAC sont des intervenants externes, responsables du processus dans son ensemble. Ils sont soumis à un processus d'accréditation rigoureux par IOAS, partenaire de **NATRUE**, et garantissent que chaque produit certifié **NATRUE** est conforme aux critères du label.



Contact

NATRUE - International Natural and Organic Cosmetics Association

Rue Washington 40 - Floor 2 - 1050 Brussels - Belgium

Phone: +32 (0) 2 613 29 30 - info@natrue.eu

